

Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire

5 décembre 2022

Avis du Conseil National de l'Alimentation



La précarité alimentaire est estimée à 8 millions de personnes(2014-2015).

La précarité alimentaire est multidimensionnelle car elle touche à différents registres de la vie des personnes (matériels, économiques, identitaires, sociaux et politiques) ; elle n'est qu'une des facettes de la précarité qui résulte de la conjonction de plusieurs insécurités en termes d'emploi, énergétique ou de logement.

Le CNA a fait **4 constats et enjeux** :

1. Le phénomène de la précarité alimentaire est massif mais incomplètement appréhendé et aggravé par les crises ;
2. Les politiques publiques de prévention et de lutte contre la précarité alimentaire sont structurellement centrées sur l'aide alimentaire et ne permettent pas de répondre à tous les enjeux de la précarité alimentaire ;
3. Les initiatives complémentaires ou alternatives à l'aide alimentaire se développent et demandent à être mieux recensées, coordonnées et soutenues ;

4. Le sujet de la précarité alimentaire appelle à une approche systémique des enjeux.

Le CNA a identifié **trois grands objectifs** :

1. Permettre à chaque personne d'avoir un accès digne à une alimentation suffisante et de qualité ;
2. Mieux répondre aux besoins et aux attentes des personnes qui connaissent la précarité alimentaire ;
3. Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire en cohérence avec d'autres objectifs généraux des politiques publiques : la lutte contre la pauvreté et les exclusions, la transition écologique, la souveraineté alimentaire, la santé publique.

Le CNA a ensuite proposé **4 ambitions**

1. Prendre le problème à la racine pour garantir l'accès de toutes et de tous à l'alimentation ;
2. Mieux connaître la précarité alimentaire et mieux suivre les politiques visant à la prévenir et à la combattre ;
3. Améliorer l'aide alimentaire (telle que définie par l'art L.262-2 du code de l'action sociale et des familles) ;
4. Développer les initiatives complémentaires ou alternatives pour la lutte contre la précarité alimentaire.

Pour répondre à ces 4 ambitions, **l'avis formule 71 recommandations, dont 15 recommandations « clés »**, réparties en 17 leviers. Elles reprennent notamment 87% des 24 propositions du panel citoyen.

Vous trouverez, ci-après, l'intégralité du résumé de l'avis 91 sur " Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire".